

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **8 octobre 2012**

Délibération n° 2012-3268

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Lyon_Ville de l'entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à la société coopérative d'activités (SCOP) Elycoop dans le cadre de son dispositif d'appui à la création d'entreprises pour son programme d'actions 2012**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local**

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 septembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 10 octobre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havar, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Daclin, Crimier (pouvoir à M. Barral), Mme Pédrini (pouvoir à M. Rivalta), MM. Abadie (pouvoir à M. Desseigne), Passi (pouvoir à M. Réale), Crédoz (pouvoir à M. Martinez), Blein (pouvoir à M. Sécheresse), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabert (pouvoir à M. Buffet), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Léonard (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Palleja, Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), M. Vurpas (pouvoir à M. Joly).

Absents non excusés : Mme Bailly-Maitre, MM. Darne JC., Huguét, Kabalo, Louis, Morales, Muet, Uhlrich.

Conseil de communauté du 8 octobre 2012**Délibération n° 2012-3268**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon_Ville de l'entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à la société coopérative d'activités (SCOP) Elycoop dans le cadre de son dispositif d'appui à la création d'entreprises pour son programme d'actions 2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 septembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Entre 2009 et 2010, le nombre de créations d'entreprises a augmenté de 17 % sur le territoire de la Conférence locale des maires Rhône-Amont (Vaulx en Velin, Décines Charpieu, Meyzieu et Jonage), ce qui atteste d'un fort dynamisme entrepreneurial sur ce secteur. En 2011, 1 108 créations d'entreprises ont été recensées dont 560 pour les Communes de Meyzieu et Décines Charpieu. 80 % de ces créations relèvent du statut d'entreprise individuelle.

La couverture du territoire de la Conférence, en termes d'accompagnement à la création d'entreprises, est inégale. L'objectif est d'offrir aux porteurs de projet un service de proximité et de qualité en mutualisant les compétences et en maillant mieux les territoires qui ont déjà des habitudes de travail en commun.

Afin de répondre à cet objectif, la Société coopérative d'activités (SCOP) Elycoop a proposé, depuis 2012, le dispositif d'accueil et d'accompagnement des personnes désirant créer une entreprise (initialement portée par la Ville de Décines Charpieu de 2007 à 2011). Elycoop déploie aujourd'hui ce dispositif à un niveau intercommunal sur les territoires de Décines Charpieu, Meyzieu et Jonage.

Elycoop met à la disposition des créateurs d'entreprise un dispositif permettant de les accompagner tout au long du processus de création. Le conseiller référent, issu de Elycoop, est chargé d'accueillir, d'informer, d'orienter et de suivre les porteurs de projets jusqu'à 2 ans après la création de leur activité.

a) - Objectifs

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans le domaine de l'entrepreneuriat. C'est un levier important pour garantir le renouvellement du tissu économique local et le développement de l'emploi sur l'agglomération.

La Communauté urbaine intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du réseau Lyon_Ville de l'entrepreneuriat (L_VE) en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'esprit d'entreprise".

Les ambitions du réseau L_VE pour la période 2012-2014 sont de continuer à mettre l'entrepreneur au cœur de son action et de mobiliser le territoire pour maintenir et développer un cadre favorable à l'entrepreneuriat et à la croissance des jeunes entreprises. L'accessibilité, l'efficacité et la qualité de l'offre de services du réseau contribuent à faire de Lyon une référence européenne en matière d'entrepreneuriat. Le réseau s'engage à soutenir chaque entrepreneur par une offre de proximité et souhaite faire émerger les entrepreneurs à potentiel, notamment dans le cadre des filières d'excellence du territoire.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine de Lyon souhaite apporter son soutien à la SCOP Elycoop à travers son dispositif d'appui à la création d'entreprise (DACE) pour son action en matière d'accueil et d'accompagnement des entrepreneurs sur les territoires de Décines Charpieu, Meyzieu et Jonage, notamment en quartiers politique de la ville.

b) - Programme d'actions pour 2012 et plan de financement prévisionnel

L'enjeu est de favoriser l'émergence de projets et la création d'activité sur Décines Charpieu, Meyzieu et Jonage.

Pour l'année 2012, les 3 grands objectifs suivis par le DACE sont :

1 - Participer à l'émergence de projets individuels ou collectifs en assurant la promotion de la création d'entreprises pour le territoire et les acteurs locaux :

- promouvoir l'esprit d'entreprise et l'esprit d'entreprendre,
- mieux faire connaître les acteurs locaux et les possibilités d'accompagnement sur le territoire pour réussir la création,
- ces manifestations se feront en lien avec les experts locaux de la création d'entreprises.

2 - Etre un facilitateur du parcours de la création d'entreprise pour les porteurs de projets :

- faire un premier accueil des porteurs de projets (avec prise en compte spécifique du public) en étant à même de cerner la nature et le degré de maturation du projet soumis, cerner les besoins du porteur de projet,
- présenter les outils de parcours de la création (outils financiers, accompagnement ante et post-crédation sur le territoire),
- venir en appui des acteurs locaux pour accompagner le créateur dans la réalisation de ses démarches (économique, administrative, sociale).

3 - Participer à l'animation du réseau de la création d'entreprise dans le cadre de L_VE :

- diffusion de l'information auprès des partenaires,
- réorientation vers l'ensemble des acteurs du réseau,
- affichage de son appartenance au réseau lors des actions de communication menées par Elycoop,
- participation à des manifestations (salon des entrepreneurs, semaine de la création),
- participation aux instances de la gouvernance du réseau L_VE (réunions territoriales, groupe de travail)

Lieu de réalisation de l'action

Des permanences auront lieu sur les territoires de Meyzieu et Décines Charpieu, réalisées par un chargé de mission.

Résultats attendus

- 75 porteurs de projet accueillis, dont 35 issus de Meyzieu, 35 de Décines Charpieu et 5 de Jonage,
- 20 créations d'activités.

Budget prévisionnel 2012 pour la mise en œuvre de l'action en direction de l'entrepreneuriat

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
services extérieurs	575	Etat - politique de la Ville	12 000
autres services extérieurs	500	Caisse des dépôts et consignations	15 000
charges de personnel	36 518	Ville de Meyzieu	7 000
charges fixes de fonctionnement	19 120	Ville de Jonage	2 000
		Ville de Décines Charpieu	7 000
		Communauté urbaine de Lyon	11 000
		Elycoop	2 713
Total	56 713	Total	56 713

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement de 11 000 € au profit de la SCOP Elycoop pour son programme d'actions 2012.

S'agissant d'une entreprise privée, ce financement est accordé à la SCOP Elycoop dans le respect du règlement européen dit "de minimis" du 15 décembre 2006 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 11 000 € au profit de la Société coopérative d'activités (SCOP) Elycoop dans le cadre de son dispositif d'appui à la création d'entreprises pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2012,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la SCPOP Elycoop définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° 0P01O2291.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 octobre 2012.